



Le 15 juillet 2026

COMUNIQUE DE PRESSE

Dix organisations environnementales et un centre de recherche appellent Monaco à renoncer au championnat du monde de bateaux 100% électriques face aux risques pour les cétacés

Dix organisations environnementales et un centre de recherche en acoustique ont adressé le 2 juillet 2026 une lettre à S.A.S. le Prince Albert II et au sponsor de l'événement, la société HUBLOT, afin d'exprimer leurs préoccupations concernant l'organisation du championnat du monde de bateaux 100% électriques (E1 Series), prévue les 17 et 18 juillet 2026 à Monaco.

Selon les signataires, cet événement à grande vitesse apparaît en contradiction avec les engagements de la Principauté en faveur de la protection de la biodiversité marine, notamment des cétacés, ainsi qu'avec les termes de l'Accord Pelagos.

Le parcours envisagé se situe au sein du sanctuaire Pelagos, classé Aire spécialement protégée d'importance méditerranéenne (ASPIM). Il est également inclus dans la zone maritime particulièrement vulnérable désignée par l'Organisation maritime internationale en 2023 et identifiée par l'ACCOBAMS comme une zone à haut risque de collision entre les navires et les baleines. Une partie du circuit traverserait par ailleurs l'Aire marine éducative gérée par l'Association monégasque pour la protection de la nature.

Si les bateaux engagés sont électriques, les associations estiment que l'absence d'émissions directes ne suffit pas à garantir un événement respectueux de l'environnement. Elles alertent notamment sur les risques de collision avec les mammifères marins, les nuisances sonores sous-marines liées à la vitesse et à la cavitation des hélices, le dérangement de la faune ainsi que les conséquences potentielles d'un accident impliquant des batteries électriques.

Les dix associations ont demandé en conséquence à la Principauté d'annuler la course. Une telle décision enverrait un signal fort à la communauté internationale et aux générations futures : à Monaco, la protection de la Méditerranée et de sa biodiversité demeure une priorité concrète.

Le cas échéant, elles demandent à ce que soient impérativement mis en place sur les lieux du championnat et ses alentours, avant et pendant la compétition, des observateurs expérimentés de mammifères marins et tortues pour prévenir le risque d'interactions et ajuster le déroulement de l'événement en fonction de ces observations (annulation si la présence de cétacés/tortues est avérée). Des mesures du bruit sous-marin émis par la compétition (proximité, 1 km, 5 km, 10 km) doivent également être réalisées et analysées. "

Organisations signataires

BlueSeeds
87, Quai des Queyries
33100 Bordeaux, France

EcoOcean Institut
18 rue des Hospices,
34090 Montpellier, France

Ecopolis
41 avenue Hector Otto
98000 Principauté de Monaco

Groupe de Recherche sur les Cétacés
1203 Av. Jules Grec - Bt A - Terres Soleil
06600 Antibes, France

Int. Center of AI for Natural Acoustics,
Université de Toulon, France

Istituto Tethys ETS
Viale G.B. Gadio, 2
20121 Milano, Italy

LONGITUDE 181 « La voix de l'océan »
12, rue la Fontaine
26000 Valence, France

Mare Vivu
4 All. des Lauriers,
20200 San-Martino-di-Lota, France

MIRACETI
Maison Elsa Triolet, 4 Chemin du Sémaphore,
La Couronne, 13500 Martigues, France

OceanCare
Gerbestrasse 6
CH-8820 Waedenswil, Switzerland

SOS Grand Bleu
13 Quai Lindbergh
06230 Saint-Jean-Cap-Ferrat, France